

**But et domaine d'emploi**

Fassadenreiniger AMP est une combinaison d'agents spéciaux pour l'élimination des algues, mousses et champignons sur peintures et crépis de façades.

Fassadenreiniger AMP se caractérise par son efficacité rapide, est non combustible, ne laisse aucun résidu, n'attaque ni les vernis et les peintures, ni les matières plastiques. Le produit contient des agents très actifs et est malgré tout biodégradable. Produit de protection pour maçonnerie. Numéro d'autorisation fédérale: CHZN0367

**Forme à la livraison**

Emballage: 1 / 5 / 10 / 23 ltr.  
incolore

|                            |                |                      |   |                      |
|----------------------------|----------------|----------------------|---|----------------------|
| <b>Paramètres physique</b> | Densité        | (g/cm <sup>3</sup> ) | = | 1.0                  |
|                            | Corps solide   | (M-%)                | = | 1.5                  |
|                            | Valeur du pH   | (1)                  | = | 6                    |
|                            | Aspect/couleur |                      | = | jaunâtre/transparent |

**Climat de traitement**

Au dessus de +5°C température du support et en dessous de 80% de l'humidité relative de l'air

**Consommation**

Env. 100 ml/m<sup>2</sup> par couche. La consommation sera dépendante de la texture du support ainsi que de la méthode d'application.

Aucun engagement ne pourra être pris concernant la valeur indicative, étant donné que chaque support présente des caractéristiques différentes qui influenceront la consommation. Pour un aperçu exacte de la consommation, prévoir un test sur l'objet en question.

**Méthode d'application**

asperger (outil à basse pression) ou appliquer à la brosse

**Support**

La compatibilité du support devra être avérée et testée avant toute rénovation (norme SIA 257 travaux de peinture, de glaciis et de tapisserie, ou BFS fiche technique N°20).

Pour la compatibilité avec des épaississants il faudra clarifier ce sujet avec le fabricant d'épaississants.

**Mode d'application**

Bien nettoyer les surfaces attaquées par les algues, les mousses et les champignons à l'aide d'un appareil de nettoyage à haute pression. Répartir uniformément au-delà de la surface attaquée le produit Fassadenreiniger AMP, à la brosse ou au pistolet à basse pression (à flot). Si nécessaire (en cas de forte attaque), recommencer le traitement 1 à 4 heures plus tard. L'effet est visible au bout de 4 à 12 heures. Au bout de ce temps, les micro-organismes sont alors détruits. La surface traitée doit être lavée pour enlever les produits de réaction.

Protection prophylactique respectivement protection à long terme:

Fassadenreiniger AMP peut être réappliqué. Cette couche sera recouverte d'une peinture appropriée et agira comme protection prophylactique respectivement de long terme (effet dépôt).

Attention:

Ne pas appliquer Fassadenreiniger AMP comme protection prophylactique et à long terme si une imprégnation incolore ou un agent hydrofuge est prévu comme couche de finition.

**Séchage**

Recouvrable/repeindre: après env. 12 h

Dépendant de la température de surface et de l'environnement ainsi que de l'humidité relative de l'air.

**Stabilité au stockage, résistance au gel**

12 mois dans des emballages originaux bien fermés. Eviter de stocker à des températures de +30°C ou en dessous de +5°C. Pour cette raison il faudra protéger les bidons du rayonnement solaire et du gel. Stocker les restes de matériaux conformément à la loi dans des récipients plus petits afin de réduire le volume d'air.

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Mesures de protection</b> | Respecter les directives habituelles d'hygiène et de travail. Pour toutes informations complémentaires: consulter la fiche des données de sécurité (FDS). Fassadenreiniger AMP est alcalin. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Lors de giclures dans les yeux, laver immédiatement avec beaucoup d'eau.<br><br>Les matières actives biocides faisant parties sont les suivantes: Quaternäre Ammoniumverbindungen, benzyl-C12-C16-alkyldimethylchlorid; (CAS: 68424-85-1), 2-Octyl-2H-isothiazol-3-on (CAS: 26530-20-1). |
| <b>Prescript. transport</b>  | Aucune  |
| <b>COV-CH (Suisse)</b>       | Contenance solvants: 0%   |
| <b>Elimination</b>           | Remettre les restes et le matériau périmé en tant que déchets spéciaux au centre de ramassage. Interdiction de les déverser dans les canalisations. CE-code déchet: N° 08 01 12   |
| <b>Date d'émission</b>       | 21.06.2017 / T / J.D.   |

Les indications sur cette fiche technique sur les propriétés techniques et modes d'applications des produits énoncés sont communiqués d'après notre savoir faire et selon notre développement ainsi que notre expérience pratique. A cause des multiples possibilités d'application il nous est impossible de toutes les énoncées. En cas de doute notre service technique ainsi que nos conseillers techniques se tiennent à votre disposition. Nous n'avons pas de connaissances concernant un mélange avec des produits de la concurrence, en d'autres termes pour une application combinée. Dans ces cas précis un droit à une garantie est exclu. Nous nous réservons tout droit de décisions de changements techniques des produits ainsi que pour la forme des emballages. Sont valables nos conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente et de livraison font également partie intégrante de ce document. Cette fiche technique est constamment mise à jour. En cas de doute, notre service de vente vous transmettra les indications nécessaires sur la validité du document en votre possession.